



**P.A.R.C.**  
**Porte d'Alsace Rugby Club**  
**117 rue des Calvaires**  
**68210 BRECHAUMONT**

Le 25 juin 2016

Chers Adhérents,

Le P.A.R.C. (Porte d'Alsace Rugby Club) existe de puis Novembre 2006 et regroupe actuellement plus d'une soixantaines de licenciés.

otre association est affiliée à la Fédération Française de Rugby et les entraînements qui se font à Manspach, les samedis après-midi de 14H à 16H sont assurés par les éducateurs du club détenteurs d'un brevet fédéral ou en cours de formation. Une séance plus particulièrement consacré à la condition physique est prévue tous les mercredis soirs de 19h00 à 20h15 pour les joueurs de 10 à 14 ans.

Le samedi est également le jour des déplacements pour permettre aux enfants de participer aux tournois départementaux et aux divers championnats. Ces déplacements sont encadrés et organisés par le club avec la participation des parents volontaires pour le transport.

Le montant de la cotisation 2016-2017 est fixée à 100€.

Pour les familles qui inscrivent plusieurs enfants la cotisation est de 90€ par enfant.

La cotisation est utilisée de la façon suivante :

- ASSURANCE.....: 30 €
  - COTISATION A LA F.F.R.....: 20 €
  - COTISATION A LA LIGUE D'ALSACE.....: 10 €
  - COTISATION AU COMITE DEPARTEMENTAL.....: 5 €
  - COUT SHORT ET CHAUSSETTES.....: 16 €
  - COUT DE FONCTIONNEMENT DU CLUB.....: 19 €
- Le club percevra donc 1,90 € par mois et par enfant (servant entre autre à financer les goûters).*

**Le dossier d'inscription (ou de renouvellement) est composé d'un certain nombre de documents qui doivent être remplis ou fournis. Je vous cite ci-après les différents documents :**

- **Justificatif d'identité (photocopie CNI, ...) : A fournir pour la première inscription uniquement.**
  - **Fiche de renseignements, d'autorisations et de soins : A remplir**
  - **La charte de l'école de Rugby : A signer par le licencié, ses parents et son entraîneur.**
  - **1 photo d'identité : A Fournir**
  - **1 certificat médical mentionnant la « non contre indication à la pratique de rugby éducatif ».**
- Lorsque que tous ces documents sont remis au club, ils permettent l'édition de la demande de licence qu'il faut encore remplir et signer par le licencié et ses parents. Ensuite le dossier est transmis au CTAR qui édite la licence du joueur et nous la retourne.

Ce dossier est à rendre au plus tôt afin que la participation de votre enfant aux rencontres soit possible.

Pour tous renseignements sur le remplissage du dossier ou autre, vous pouvez contacter un membre du comité en saison aux heures d'entraînement au stade de Manspach, ou consulter le site internet du parc à l'adresse suivante : <http://www.allparc.fr/>. Vous y trouverez les coordonnées de chaque membre ainsi que le calendrier des diverses manifestations.

Veuillez chers adhérents et parents, recevoir tous nos sentiments les plus respectueux.

**QUE VIVE LE RUGBY, QUE VIVE LE P.A.R.C.**

Le président du P.A.R.C.  
Pascal FRANCELLE